



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la Citoyenneté et des Libertés
Bureau de la réglementation générale et des élections**

CERTIFICAT DE RESIDENCE MODELE A

**Prévu par la Convention Franco-Suisse du 16 novembre 1995
relative au service militaire des doubles-nationaux**

Le nommé :

(*NOM en majuscules et Prénoms en minuscules*)

né le

(*date de naissance*)

à :

(*commune et pays de naissance*)

fils de

(*Nom et prénom du père*)

né le :

à :

(*commune et pays de naissance du père*)

et de

(*Nom de naissance et prénom de la mère*)

née le :

à :

(*commune et pays de naissance de la mère*)

Ayant déclaré avoir, dans l'année de ses dix-huit ans, sa résidence permanente à l'adresse suivante :

Téléphone :

Courriel :

Inscrit sur les tableaux de recensement :

à (*commune de recensement*) :

le (*date du recensement*) :

et / ou

Immatriculé par le Centre du Service National de (commune du CSN) :

sous le numéro d'immatriculation :

est tenu d'effectuer ses obligations militaires (Journée Défense et Citoyenneté) en **FRANCE**, à moins qu'il ne déclare, avant l'âge de 19 ans, conformément à l'article 3, paragraphe 2 et 4 de la Convention, vouloir accomplir ses obligations militaires dans l'autre Etat.

Partie réservée à l'administration

Je soussigné, Préfet du Doubs, certifie l'exactitude de la déclaration ci-dessus et des renseignements qu'elle comporte.

Besançon, le

Le Préfet,